



# Liquidation SARL et relances

Par **tristanst**, le **26/03/2015** à **15:26**

Bonjour,

J'ai récemment liquidé ma SARL. J'avais le statut de co-gérant, la liquidation a été faite en juin 2014.

Le comptable m'a confirmé que nous avons tout payé. Cependant nous recevons toujours des rappels des relances incompréhensibles de l'URSSAF, CIPAV et RSI pour des périodes ultérieures à la liquidation.

Mes questions sont :

- Devons-nous ces sommes ?
- Que risquons nous en notre nom propre ?

Merci d'avance !